

2025/43

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 17/06/2025

Date d'affichage : 24/06/2025

Membres en exercice : 10

Présents : 08

Votants : 09

L'an deux mil vingt-cinq, le 24 juin, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de BRICHET-BILLET Alex, Maire

Présents : BRICHET-BILLET Alex, CARRIER Michel, LOCATELLI Sandrine, JOUVE Jean-Christophe, VINSON Denis, GRIGIS Vincent, RAVIER Marie-Noelle, MARTIN Chloé

Absentes et excusées : ODOIX Raymonde, CROSSON - PETMEZAKIS Isalia qui a donné procuration à Mr Alex BRICHET-BILLET

CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'ACCES ET DE PASSAGE CANALISATION / DRAINS SUR LA PARCELLE

- Vu l'article L2241-1 du code Général des Collectivités Territoriales selon lequel « le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune »,
- Considérant l'achat de la parcelle C869 appartenant à Mr et Mme David ARPHANT,

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'en supplément de l'acquisition de la parcelle cadastrée C 869 au prix de 1 500 euros pour laquelle une délibération a été faite le 24 juin 2025, il a été convenu de créer une servitude de passage sur la parcelle C 869 au profit des propriétaires de la parcelle C 868.

L'ensemble des frais sera supporté par la commune de Notre Dame de L'Osier qui inscrira cette somme à son budget.

Le conseil examine cette proposition et suite au délibérations, autorise Mr le Maire de Notre Dame de l'Osier à signer tous documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

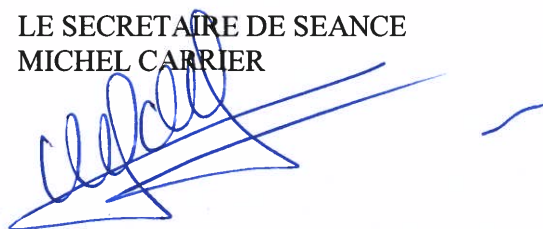
A NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 24/06/2025

LE MAIRE
BRICHET-BILLET ALEX

LE SECRETAIRE DE SEANCE
MICHEL CARRIER



Handwritten signature of Alex Brichet-Billet in blue ink.



Handwritten signature of Michel Carrier in blue ink.